

s'employer : les chapeaux circulaires ayant le point de contact trop étroit et trop faible, ne peuvent produire que très-peu et un cardage inférior.

La préparation produite par ces 24 cartes sert à filer des n° 30 à 40; chaîne et trame, et alimente des selfactings de 828 broches (système Roberts.) Deux de ces machines ou 1,656 broches sont conduites facilement par un conducteur, 2 petits rattacheurs et 2 bobineurs. Les 24 cartes nécessitent 4 déboueurs de chapeaux et 2 de tambours. Les garnitures doivent durer très longtemps, surtout pour les derniers tambours, qui nécessitent moitié moins d'aiguillage.

**Laines.** — Les affaires sont peu animées sur les laines en ce moment; mais les prix sont bien maintenus.

On annonce des enchères prochaines importantes au Havre et à Rouen en laines de la Plata et du Pérou.

Vers le même temps commencera à Londres la quatrième série des ventes publiques de laines coloniales.

Ces diverses ventes devant fournir un grand assortiment de laines, la fabrique attend pour se réorganiser. On écrit de Londres que le nombre de balles exposées aux enchères ne sera pas considérable, et qu'on s'attend à une forte tenue des prix et même à de la hausse.

À Marseille, une vente publique de 1,100 balles laines Buenos-Ayres avait attiré cette semaine beaucoup d'acheteurs. 4,000 balles se sont adjugées avec une hausse de 5 à 6 pour cent sur les qualités fines, et 8 à 10 p. cent sur les intermédiaires et les communes. Ces laines de la Plata sont très-prisées par les fabricants du Midi.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

#### NAISSANCES.

Du 18 au 24 octobre 1859 inclus, 21 garçons, 19 filles.

#### MARIAGES.

Du 19 octobre. — Entre Alexandre-Joseph Poppe, fleur., et Virginie-Eugénie Delobelle, bobineuse.

Du 21. — Entre César-Désiré Lejeune, tisserand, et Rufine Codron, tisserande. — Louis-Joseph Florin, tisserand, et Désirée-Domitille Massez, couturière en robes. — Louis-Joseph Tahon, ouvrier ap- préteur, et Hortense Desmetre, dévideuse. — Léopold Sette, tailleur d'habits, et Julie-Rosalie Lepers, journalière. — Richard Chevalier, tisserand, et Léocadie-Joseph Dubus, tisserande.

#### DÉCÈS.

Du 18 octobre. — Célestin-Joseph Lerouge, 80 ans, tisserand, époux d'Henriette-Joseph Tiberghien, canton de l'Épeule.

Du 19. — Victorine-Joseph Defaux, 26 ans, journalière, célibataire, rue de Blanche-Maille.

Du 20. — Jean-Baptiste Flament, 78 ans, journalier, veuf de Julie Desplanque, hospice.

Du 21. — Joseph Lepoutre, 32 ans, tisserand, époux de Marie-Fidèle Ducathoir, rue de la Fosse-aux-Chènes. — Adèle-Appoline Dubus, 48 ans, sans profession, célibataire, rue des Longues-Haies.

Du 23. — Pierre-Joseph Carpioux, 56 ans, journalier, époux de Catherine Leduc, rue de Nouveaux. — Isidore-Ambroise Bertant, 63 ans, rotier, époux de Marcelline Fontaine, rue Saint-Antoine. — Catherine-Joseph Monnier, 20 ans, tisserande, célibataire, aux Trois-Ponts.

Plus 4 garçons et 6 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

*Bulletin de la séance du 23 octobre 1859.*

Sommes versées par 74 déposants dont 13 nouveaux. fr. 14,217 »  
17 demandes en remboursement. 5,946 53

### Tribunaux.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

« Nous avons eu déjà l'occasion de faire connaître les opérations du Comptoir Bonnard, qui sert de lien entre les commerçants pour l'échange de leurs marchandises. Ainsi, un serrurier a besoin de fer, il remet au Comptoir Bonnard des bons payables en travaux de son état, et le Comptoir lui remet des bons souscrits par un marchand de fer qui a lui-même échangé ses bons contre d'autres bons, soit du boucher, soit de l'épicier, soit du marchand de meubles, etc. Le plus souvent cet échange ne présente pas de difficultés sérieuses, cependant l'audience du tribunal de commerce nous en signalait une assez singulière.

M. Duquesnay, voulant faire construire une maison, s'est adressé au comptoir Bonnard pour avoir les pierres nécessaires à sa construction, et le comptoir lui a remis pour une somme de 7,000 francs de bons, souscrits par M. Desplanques, propriétaire de carrières; mais lorsque M. Duquesnay se présenta pour réclamer le paiement en nature de ses bons, M. Desplanques lui offrit pour 7,000 francs de pierres à affiler les rasoirs. Cela ne faisait pas le compte de M. Duquesnay; ses rasoirs étaient en parfait état, il n'avait pas besoin de 7,000 francs de pierres pour leur donner le fil, et il ne pouvait construire sa maison avec des pierres à rasoir. Il a donc assigné devant le tribunal de commerce M. Desplanques et MM. Bonnard et Co, pour les contraindre à lui livrer pour 7,000 francs de pierres à bâtir, des moellons vulgaires. Il soutenait devant le tribunal que le choix des marchandises devait appartenir au porteur des bons, à la seule condition que les objets réclamés fussent du commerce du souscripteur. Autrement qu'arriverait-il : « J'ai besoin de sucre, le comptoir Bonnard me donne un bon sur un épicier qui ne veut se libérer qu'en savon ou en chandelles. — J'ai besoin d'un habit, le tailleur veut me forcer à prendre un pantalon. — J'ai des bons sur un dentiste, je lui commande un ratelier, mais il veut se libérer en m'arrachant le peu de bonnes dents qui me restent.

Ces raisons ont convaincu le tribunal, qui, sous la présidence de M. Larenaudière, et après avoir entendu M<sup>e</sup> Tournadre, agréé de M. Duquesnay, M<sup>e</sup> Fréville, agréé de M. Desplanques, et M<sup>e</sup> Victor Billais, agréé de MM. Bonnard et Co, a condamné M. Desplanques à livrer à M. Duquesnay, dans la quinzaine de la signification du jugement, pour 7,000 francs de pierres à bâtir, sinon à lui payer la somme de 7,000 fr. en espèces; et aux dépens. MM. Bonnard et Co n'étant pas garants du paiement des bons, ont été mis hors de cause. »

### FAITS DIVERS.

— M. le juge d'instruction Rohault de Fleury vient de rendre son ordonnance dans une affaire extrêmement grave, à cause surtout de la position de la personne incriminée. Il s'agit de poursuites intentées contre M. Giblain, ex-agent de change. Ce dernier est renvoyé devant la chambre d'accusation, par ordonnance de M. le juge d'instruction, sous la prévention de faux en écriture commis dans l'exercice de ses fonctions.

Cette affaire doit être portée au rôle des assises dans le courant du mois de novembre prochain. M. Giblain a choisi M<sup>e</sup> Lachaud pour son défenseur. On disait au Palais que M. le procureur général prendrait probablement la parole pour soutenir l'accusation.

— Les importantes mesures que nécessite l'annexion prochaine de la banlieue de Paris, fournissent chaque jour ample matière aux journaux. On prétend que le tarif des voitures de place va être modifié, par suite de l'agrandissement de la capitale. Il serait en effet difficile de conserver les anciens tarifs dans les conditions d'étendue où sera Paris au 1<sup>er</sup> janvier 1860. Ces tarifs, dit-on, ne seront point augmentés, mais il faudra forcément revenir à la tentative de tarif qui a si peu réussi, il y a deux ans, au tarif par quart d'heure et par heure. Le prix à la course serait supprimé. On dit aussi que les compagnies des omnibus ont conçu la louable pensée d'établir le service de ces omnibus sur des bases nouvelles. Le prix des places serait diminué et porté de 30 à 20 centimes, mais les correspondances seraient supprimées. On croit que de cette façon, l'abaissement du tarif ne pourra porter aucun préjudice aux compagnies. Enfin on ajoute que le chemin de ceinture qui, jusqu'à ce jour, n'a été employé qu'au transport des marchandises, desservira très incessamment un certain nombre de stations.

— M. Home, le célèbre médium dont il a été tant parlé il y a deux ou trois ans, et qui avait été à peu près oublié, vient de repasser par Paris se rendant en Amérique.

M. Home a donné deux ou trois soirées très-intéressantes, entre autres, chez une grande dame polonaise.

On prétend que, dans cette soirée, M. Home a été plus extraordinaire qu'il ne l'avait jamais été au plus beau temps de sa vogue.

Il aurait, à ce que disent les privilégiés enthousiastes qui ont assisté à cette séance, non-seulement évoqué les ombres, mais il aurait fait parler de la façon la plus étrange des personnages morts, célèbres, parmi lesquels le poète allemand Henri Heine et l'illustre de Humboldt.

Il est bien entendu que nous ne garantissons pas l'exactitude de ces détails; mais une dame qui assistait à cette séance, était encore, le lendemain, sous l'impression qu'elle avait éprouvée et parlait de l'étrange influence du médium dans des termes tellement exaltés que, si nous ne sommes pas très certain que M. Home évoque les morts, nous sommes au moins sûr qu'il trouble le cerveau des vivants.

— Nous lisons dans la *Correspondance Bulletin* :

« Les avis de Saint-Petersbourg annoncent la faillite importante de la maison Alexieff, dont le passif n'est pas moindre de 5 millions de roubles ou 20 millions de francs.

Il y a eu en Norvège un certain nombre de faillites assez importantes, on n'en compte pas moins de 24 à Bergen seulement; la maison Henrik Gjerltzen, qui avait déjà couru tant de dangers pendant la crise générale et que des renouvellements avaient soutenue, a fini par sombrer. Elle a entraîné dans sa chute plusieurs maisons du pays et une maison de Hambourg, à laquelle elle devait 300,000 marcs. On espère apprendre que ces sinistres touchent à leur fin. »

— Les voyageurs partis samedi de Bordeaux par le train malle, à trois heures de l'après-midi, sont arrivés dimanche matin à Paris à 5 heures; les vitres des wagons étaient couvertes de glace. Une première gelée très vive le 22 octobre! Depuis un temps immémorial on ne se rappelle avoir vu un tel phénomène en France. Les voyageurs couverts de vêtements de la saison d'automne grelottaient. C'était une surprise bien inattendue. Les wagons n'étaient pas chauffés; on sait que le règlement n'ouvre les cylindres à eau bouillante qu'au 1<sup>er</sup> novembre.

— La neige, dit la *Sentinelle du Jura* du 23, a fait aujourd'hui son apparition sur le premier plateau du Jura. Ce matin, quelques flocons tombaient entre Orgelet et Montaigny; mais comme la terre était détrempée par la pluie de la veille, elle n'a pu prendre de suite.

— L'année dernière, dit le *Salut public* de Lyon, pendant une soirée d'hiver, une dame d'un âge avancé fit une chute sur un trottoir du quai Saint-Antoine, rendu glissant par le verglas.

Un jeune homme, modeste employé dans une maison de commerce de notre ville, témoin de l'accident, s'empressa de relever cette dame, et comme dans sa chute elle s'était légèrement blessée, il lui offrit son bras pour la reconduire à son domicile.

Tout en cheminant, M<sup>me</sup> X... interrogea le jeune homme sur sa position, elle apprit qu'il était sans fortune, et qu'avec les ressources d'un appointement assez minime, il faisait vivre sa vieille mère.

Arrivée à son domicile, et après avoir remercié le jeune homme du service qu'il lui avait rendu, M<sup>me</sup> X... l'invita à lui rendre visite, le jeune homme alla, en effet, voir quelque fois M<sup>me</sup> X., qui, au commencement de l'été, quitta Lyon pour se rendre dans une magnifique campagne située dans le midi.

Or, il y a quelques jours, le jeune homme apprenait par une lettre la mort de M<sup>me</sup> X., qui l'avait fait son légataire universel.

Le modeste employé d'hier se trouve aujourd'hui possesseur de 20,000 francs de rente. C'est l'occasion de dire qu'un bienfait n'est jamais perdu.

— On lit dans le *Journal du Loiret* :

« Un ancien conseiller d'Etat, économiste distingué, M. Baude, qui s'occupe avec une active sollicitude de la régénération des pêcheries de France, vient d'adresser à un de nos concitoyens une lettre dans laquelle est révélé le secret de la supériorité du poisson Hollandais sur le nôtre. Voici un extrait de cette lettre, qu'on veut bien nous communiquer :

« J'étais, dit M. Baude, il y a peu de jours, à Aix-la-Chapelle, en compagnie de Hollandais; gens instruits, et nous parlions des pêches de la mer du Nord. En rendant hommage à la supériorité des produits hollandais sur les nôtres, je remarquai, sans pouvoir en expliquer les causes, que dans trois voyages que j'avais faits en Hollande, j'avais trouvé la même supériorité de saveur et de fermeté aux poissons frais tant de mer que d'eau douce, qui pourtant devaient être à peu près les mêmes dans les deux pays, surtout quand ils sont voyageurs.

« On m'a répondu que l'avantage que j'avais observé était réel, et qu'il tenait surtout à une pratique fort simple, qu'il dépendait de nous de nous approprier.

« On a l'habitude, en Hollande, de tuer le poisson au moment où il sort de l'eau, tandis que nous le laissons s'éteindre dans une lente agonie qui fait sur l'économie animale l'effet d'une maladie, amollit les chairs et leur communique un principe de dissolution. Cette réponse m'a paru un trait de lumière. Personne ne mangerait d'un mouton ou d'un poulet morts de leur mort naturelle ou noyés, et cela par des raisons que donnent les Hollandais pour le poisson. Pourquoi serions-nous moins délicats sur ce qui nage et sur ce qui vole ?

« Les Hollandais tuent le poisson en lui faisant une légère incision longitudinale sur la queue, et l'opération faite avec un instrument bien affilé est si rapide qu'elle s'exécute même dans les pêches les plus abondantes, sans excepter celle du hareng.

armements pour la lutte sérieuse qui va s'engager; la princesse est l'âme de ces fêtes, et envivée des tendres hommages que lui prodigue la galanterie du duc, Jacqueline n'a ni le temps, ni la tranquillité nécessaires pour sonder avec réflexion les profondeurs de son propre cœur.

Une seule poitrine ne partage pas la joie générale, un seul œil demeure triste, un seul cœur lutte secrètement contre les chagrins les plus amers de l'existence. Franz de Borseele fuit, autant que possible, le cercle de la bruyante allégresse et se réfugie avec son chagrin sous les ombrages les plus profonds de la solitude. Mais parfois, il ne peut se dérober entièrement au tourbillon des plaisirs qui l'enveloppe, et, quand le regard de sa souveraine tombe alors par hasard sur lui, elle lui demande, émue du plus vif intérêt par l'affliction du jeune homme, s'il regrette l'amour qu'il a laissé dans la patrie, et s'il ne désire pas y retourner pour pouvoir protéger, dans cette funeste guerre, celle dont son cœur a fait choix. Alors la pâle figure de Borseele se colore d'une ardente rougeur, et il exprime de plus en plus vivement le désir que Jacqueline lui permette plutôt de montrer qu'il est homme, de combattre érieusement pour les droits de la princesse, et de gagner les éperons d'or. Ce n'est qu'avec peine que Jacqueline congédie son favori d'une autre époque, qui l'a si souvent consolée dans des moments de tristesse, mais elle reconnaît que son projet est digne d'un homme, et qu'elle ne peut lui refuser ce qui doit lui ouvrir le chemin de l'honneur.

Déjà Franz, portant le costume et l'armure du guerrier, a dit adieu à sa belle souveraine, déjà l'escadre d'Onfroy a pris la mer, et le bâtiment qui doit reconduire Jacqueline dans sa patrie est prêt à la recevoir; on n'est plus sé-

paré que par une seule nuit de la fatale matinée du départ, et la princesse, douloureusement affectée en pensant que c'est elle-même qui se voit forcée d'allumer dans sa chère patrie le feu de la guerre civile, vient de renvoyer ses femmes, et cherche à aguerrir, dans la solitude, son faible cœur contre les calamités qu'elle doit affronter. Tout à coup les sons d'un luth frappent son oreille, et des airs nationaux bien connus montent jusqu'à elle. Jacqueline ouvre doucement la fenêtre pour entendre plus distinctement les paroles du chanteur; soudain ces sons, si familiers à son oreille, se transforment en mélodies qui lui sont étrangères, et qui expriment la douleur d'un cœur blessé. Elle entend ces mots :

De jeune amant, à l'âme belle et pure  
Que consume brûlante ardeur  
Un doux aveu, sur sa vive blessure  
Verse un baume consolateur.

Ilu tendre amour le séduisant cortège  
De ris, de jeux et de desirs,  
D'un cœur blessé que la douleur assiège  
Change les tourments en plaisirs.

Que par l'éclat que donne un rang suprême  
Tes yeux ne soient point éblouis,  
Hélas! parfois, un brillant diadème  
Couvre un front chargé de soucis.

Sous les lambris que pare l'opulence  
L'ennui souvent règne en vainqueur.  
Tandis qu'au sein de la triste indigence  
L'amour nous donne le bonheur.

L'amant, pour plaire à la beauté qu'il aime,  
Affronterait mille hasards;  
Je braverais, sans crainte, la mort même  
Pour un seul de tes doux regards.

Noble beauté que j'adore en silence,  
Objet de mes vœux les plus doux,  
Dois-je à jamais bannir toute espérance  
D'être un jour compris sans courroux ?

La musique se tait, et le nom de Franz retentit doucement, mais distinctement dans le sein de Jacqueline. Profondément émue, elle quitte sa fenêtre. Bien des choses qui ont paru jusqu'ici obscures à son esprit, sont enfin devenues claires, plus d'une énigme lui semble expliquée, et, avec un inquiet pressentiment, elle croit reconnaître que, pour la seconde fois, et, cette fois hélas! de son propre gré, elle a manqué le bonheur de sa vie.

#### VIII

Non loin du champ de bataille, dans le petit village sans apparence que Jacqueline s'est choisie comme un asile sûr, elle attend avec impatience la décision de son sort. Le bruit du combat, qui arrive jusqu'à l'oreille de la princesse inquiète, le revirement des chances de la guerre, dont elle reçoit de quart d'heure en quart d'heure des nouvelles certaines, ont un moment détourné son esprit des inquiétudes plus tendres du cœur; et la pensée des nombreuses calamités que sa querelle avec un indigne époux répand sur tant de familles heureuses, la remplit de la plus profonde compassion pour la douleur d'autrui, et lui fait presque envier la vie tranquille des paysannes, qui, après avoir caché la meilleure partie de leur petit avoir, s'entretiennent avec indifférence de l'issue de la bataille et de ses suites probables. Peu leur importe quelle tournure prendront les choses; elles sauront toujours bien renouer les

fils de leurs affaires, si la tourmente passagère vient à les embrouiller ou même à les rompre; elles acceptent avec résignation, comme une destinée venant de la main du Père éternel, ce que Jacqueline doit considérer en partie comme la conséquence du libre arbitre; et, en ce moment, la responsabilité qu'impose aux princes leur haute position, pèse fortement sur son âme.

Les alternatives du combat font une tout autre impression sur l'esprit du jeune chanteur. Les rêves de ses chants semblent vouloir se réaliser, et sa pure volonté se change en action énergique. Vaincre pour elle! mourir pour elle! Ces pensées s'offrent à lui comme le noble but de ses efforts, et le sentiment de sa douleur et même l'aspect des dangers qui l'environnent, disparaissent dans la lutte vers ce but élevé; les lauriers et les palmes qui doivent, espère-t-il, orner son cercueil, s'offrent seuls à ses yeux ravis, l'enflamment du plus grand courage et le portent aux actions les plus hardies. Mais, quand des milliers d'hommes combattent contre des milliers d'hommes, les actions individuelles ne se perdent que trop souvent dans la foule sans laisser de traces. Borseele lui-même ne parvient pas à animer la masse inerte de ses combattants : les Hollandais, conduits par Jean de Brabant, combattent avec une valeur inébranlable, les Anglais commencent à céder; et là, puis partout — Onfroy seul maintient encore, par sa présence, dans l'aile gauche de ses troupes l'ordre et la valeur accoutumés. Tout à coup un nouveau corps ennemi sort d'une embuscade, et le duc se voit cerné, lui et sa vaillante troupe, à l'improviste et avec la rapidité de l'éclair, et entièrement séparé du village. (La suite au prochain numéro.)